

anglais ont publié une lettre du même M. Adams, adressé à l'amiral Dupont, demandant à ce dernier de laisser passer librement les porteurs de ce billet, vu qu'ils faisaient un commerce honnête, que le gouvernement des États-Unis ne devait aucunement entraver. Il a été en même temps reconnu que le vaisseau à la sûreté duquel on s'intéressait si fort, était chargé de munitions destinées aux Mexicains, aux ennemis de la France, dans laquelle, cependant, les États-Unis voient une alliée et même une protectrice. Plusieurs vaisseaux américains font le même commerce.

Ainsi les prétentions de nos voisins iraient jusqu'à exiger le monopole du commerce avec le Mexique, et en même temps, à encourager la remise d'armes aux ennemis de leur alliée la France. Cette conduite a soulevé des débats orageux au Parlement anglais. Plusieurs orateurs ont qualifié ces procédés d'une manière tout à fait significative. Des explications vont être demandées à nos voisins.

Ainsi voilà une nouvelle question portée au tribunal de la diplomatie. Pourra-t-elle y recevoir une prompt solution ? En vérité, il faudra qu'elle soit privilégiée pour qu'il en soit ainsi, parce que ce tribunal ne se pique pas de grande célérité, ni même d'une justice modèle.

Tout en nous abstenant de faire des appréciations qui ne sont pas de ressort de notre journal, nous devons enrégistrer dans notre chronique le vote de non-confiance donné contre le ministère. Une dissolution du Parlement s'en est suivie, et de nouvelles élections vont avoir lieu.

Parmi les nouvelles littéraires d'outre-mer, nous devons annoncer la réception de M. le prince de Broglie, et de M. Octave Feuillet comme membres de l'Académie Française, et l'élection de M. Dufaure et de M. de Carné, comme successeurs de M. Pasquier et M. Biot.

Dans le discours de M. de Broglie on a remarqué et couvert d'applaudissements, une phrase se rapportant à la position actuelle de la Pologne. Dans l'éloge de son prédécesseur, on a regretté qu'il ait donné une part trop large à l'homme politique, et que le dominicain et le prédicateur de Notre-Dame n'occupât toute la place à laquelle il avait droit.

M. Octave Feuillet a mérité les remerciements de l'Empereur pour quelques paroles

flatteuses à l'adresse de la famille impériale de France.

Les sciences viennent de faire une grande perte dans la personne de M. Despretz, membre de l'Institut et professeur de physique à la Faculté des Sciences de Paris, décédé le 15 mars à l'âge de 73 ans. Après avoir étudié d'abord la chimie, il s'était ensuite adonné spécialement à la physique, et plusieurs branches de cette science doivent à ses travaux une grande partie de leurs récents progrès ; sa modestie et sa bonté le faisaient chérir de ses élèves, de même que sa science le faisait rechercher de tous les savants. Il eut encore, dans ses derniers jours, la gloire et le bonheur de revenir à la religion qu'il avait un peu oubliée, et ce fut après s'être muni des secours qu'elle offre au savant comme à l'ignorance, qu'il vit arriver la fin de sa vie.

Parmi les diverses publications canadiennes qui nous sont parvenues depuis quelques temps, nous devons mentionner d'abord les *Pêcheries du Canada*, par M. J. M. Lemoine, auteur des *Oiseaux du Canada*.

Il est de la plus grande importance pour nous de ne négliger aucune des importantes sources de richesses que la Providence nous a départies, si nous ne voulons pas être écrasés par la concurrence des pays voisins.

L'importance de nos pêcheries est connue depuis longtemps, et plus d'une nation étrangère en tire même de grands profits ; nous devons rechercher les moyens de les exploiter de la meilleure manière possible, et en augmentant même leur importance.

C'est le but que s'est proposé l'auteur des *Pêcheries du Canada*, en s'aidant des admirables travaux déjà exécutés dans des pays étrangers.

Dans les cent quarante pages que contient ce volume, on trouve une histoire de la pisciculture dans les temps anciens et modernes, des notions très-intéressantes sur les principaux poissons qui se trouvent sur nos côtes ou dans nos rivières et les diverses manières de les pêcher, un tableau de nos pêcheries, telles qu'elles sont aujourd'hui, ce qu'elles devraient être, leur valeur, leur importance à divers points de vue sous lesquels on peut les considérer, et enfin un résumé des principales lois qui les régissent.

Diverses suggestions que cet ouvrage renferme devraient être étudiées par nos hommes po-